



ligne

TRAVAUX D'EXTENSION
DE LA LIGNE A
ÉCHIROLLES / PONT-DE-CLAIK

JUSQU'AU
30 SEPTEMBRE 2019

Traversée de la voie ferrée

Dispositif provisoire

Les escaliers définitifs et les ascenseurs de la passerelle piétonne du Pôle d'échanges multimodal seront mis en service le 30 septembre 2019. D'ici à cette date, des dispositifs ont été mis en place pour les personnes ayant des difficultés à utiliser la passerelle.

Pour traverser la voie ferrée, vous pouvez donc utiliser :

- **la ligne Flexo 64** au niveau du terminus Flottibulle, côté avenue des 120 Toises (horaires consultables sur Tag.fr),
- **le service mis en place par le SMTC avec les Taxis de la banlieue grenobloise.**

Ce service est disponible dans les 2 sens, sur les créneaux horaires 10h30/12h, 13h30/15h et 17h30/19h, en appelant le **04 76 54 45 78**. La prise en charge se fait soit au niveau du centre commercial Jean Moulin soit au niveau du terminus de la ligne 64. Tout autre itinéraire est à la charge de l'utilisateur.

Conscient des désagréments occasionnés, le SMTC vous remercie de votre compréhension.